

L'essentiel
et **plus** encore



santé
famille
retraite
services

Beaune

Jeudi 19 juin

2025

Assemblée générale ordinaire
**Caisse régionale
MSA de Bourgogne**

L'Assemblée générale ordinaire de la Caisse régionale MSA de Bourgogne s'est tenue le 19 juin 2025 au Palais des Congrès de Beaune (21).

M. Dominique Bossong félicite les délégués nouvellement élus et ceux qui renouvellent leur mandat. Il remercie pour leur présence les administrateurs qui ne se sont pas représentés mais qui nous font l'honneur d'être là.

Il présente Mme Armelle Rutkowski, Directrice Générale et M. Jean Paul Baudin, 1^{er} Vice-Président, aux nouveaux élus.

Après contrôle des feuilles d'émargement, il est constaté 231 délégués (hors pouvoirs), répartis comme suit :

- 1^{er} collège : 89 délégués,
- 2^{ème} collège : 115 délégués,
- 3^{ème} collège : 27 délégués.

570 délégués ont été convoqués.

M. Bossong précise que l'assemblée générale ordinaire sera suivie ensuite de l'assemblée générale électorale.

Le quorum (133 délégués) étant atteint, la séance est ouverte à 9 h 45 sous la Présidence de M. Dominique Bossong, Président du Conseil d'administration sortant.

Désignation des assesseurs et du secrétaire de séance :

M. Bossong propose de désigner :

1^{er} collège : Pierre Jean Renoux (Gatinais en Bourgogne – 89),

2^{ème} collège : Marie Laure Giraud (La Charité sur Loire – 58),

3^{ème} collège : Franck Detable (Auxerre – 89).

M. Bossong propose de désigner Mme Armelle Rutkowski, Directrice Générale, comme secrétaire de séance.

Il demande si des personnes s'opposent à ces 4 propositions. Il n'y a pas d'opposition.

DECISION

Sont désignés à l'unanimité :

Assesseur 1^{er} collège : Pierre Jean Renoux (Gatinais en Bourgogne – 89),

Assesseur 2^{ème} collège : Marie Laure Giraud (La Charité sur Loire – 58),

Assesseur 3^{ème} collège : Franck Detable (Auxerre – 89),

Secrétaire de séance : Armelle Rutkowski, Directrice Générale

M. Bossong rappelle que le procès verbal de l'Assemblée générale 2024 a été publié sur le site internet de la Caisse régionale MSA de Bourgogne, des exemplaires ont également été proposés à l'entrée de la salle.

Il demande aux délégués s'ils ont des remarques ou des questions.

Il soumet au vote des délégués l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2023 de la Caisse régionale MSA de Bourgogne :

- oui : 231
- non : 0
- abstention : 0

soit un total de 231 voix (231 participants)

DECISION

Le procès verbal de l'Assemblée générale 2024 de la Caisse régionale MSA de Bourgogne est approuvé à l'unanimité.

1 – Présentation du rapport d'activité **par Mme Armelle Rutkowski, Directrice Générale et par M.** **Jean-Paul Baudin, 1^{er} Vice-président**

M. Bossong donne la parole à Mme Rutkowski et M. Baudin qui présentent le rapport d'activité.

Diaporama en annexe 1

Monsieur le Président,
Monsieur le 1^{er} Vice-Président,
Mesdames, Messieurs les délégués,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, à mon tour, vous saluer et vous souhaiter la bienvenue à cet événement institutionnel que sont nos Assemblées générales. Je dis « nos » car aujourd'hui, nous avons une Assemblée générale dite ordinaire qui a lieu chaque année et dont le but est de faire un bilan complet de l'année écoulée dans tous les domaines d'activité de la MSA Bourgogne. Mais nous avons également une Assemblée générale électorale qui a pour objectif de nommer les membres du futur Conseil d'administration.

Aussi, nous allons avec Jean-Paul Baudin, 1^{er} Vice-Président, vous présenter les principales informations concernant notre organisme.

La MSA Bourgogne en un clic (Jean-Paul Baudin)

La fréquentation de notre site internet confirme la tendance à la hausse de l'utilisation du numérique pour les échanges MSA / Adhérents, avec plus de 56.000 mails reçus via le service en ligne « Mes messages, mes réponses ».

C'est 6.215 nouveaux inscrits à Mon espace privé (qui permet la gestion de son dossier et l'accès à tous les services en ligne proposés) et plus de 454.000 actions sur l'application mobile « ma MSA & moi » qui, désormais, permet l'utilisation de services en ligne (suivi de demandes, réclamations, Mémo santé enfant) via le téléphone.

La communication (Jean-Paul Baudin)

La Communication, relais essentiel entre notre caisse et ses ressortissants, utilise différents canaux pour transmettre l'information :

- notre site internet,
- un dossier de presse publié dans la presse agricole,
- des communiqués de presse transmis à la presse quotidienne régionale,

- 4 newsletters dédiées aux particuliers, aux employeurs, aux délégués, et aux élus de la République pour la première fois en 2025.

Enfin, la Communication gère et alimente, au quotidien, un site intranet d'informations utiles, réservé aux salariés de la MSA Bourgogne.

Les services en ligne / l'espace réservé (Armelle Rutkowski)

Créer son espace privé sur le site internet bourgogne.msa.fr, c'est avoir la possibilité de gérer son dossier personnel, via l'utilisation des services en ligne mis à disposition des particuliers, des exploitants agricoles, des employeurs de main d'oeuvre, des tiers déclarants, des partenaires de l'action sociale.

Fin 2024, il existe ainsi 91 services en ligne, pour :

- déclarer un changement de situation ou d'adresse, ses ressources, une embauche, un accident du travail...
- demander une attestation d'affiliation, de santé ou fiscale...
- faire une demande d'aide au logement, de prime d'activité, de RSA, de retraite, de pension d'invalidité, de prélèvement mensuel de cotisations...
- consulter son relevé parcellaire, ses factures, régler ses cotisations...
- gérer les procurations, déposer des fichiers déclaratifs... (tiers déclarants : centre de gestion, cabinet comptable, ...)
- saisir et transférer les fichiers de facturation... (structures d'aide à la personne),
- envoyer un message, des documents...
- prendre un RDV téléphonique ou en agence...

Une multitude de services en ligne pour faciliter le quotidien des ressortissants agricoles, il suffit de s'inscrire !

Les campagnes d'information (Armelle Rutkowski)

Tout au long de l'année, la MSA Bourgogne adresse mails et sms d'informations, de rappels ou de recommandations à ses ressortissants.

L'accueil de proximité (Armelle Rutkowski)

Si on constate une stabilité dans le nombre de RDV physiques et téléphoniques, le nombre de personnes reçues en agence est en baisse, du fait d'un accueil en spontané limité à 2 jours par semaine. Mais cette baisse est largement compensée par le nombre d'appels sortants mis en place dans le cadre de la démarche « aller vers » qui consiste à contacter les ressortissants pour faire un point sur leur situation, sans attendre qu'ils viennent à notre rencontre.

Les France Services portées par la MSAB (Armelle Rutkowski)

Le nombre d'accompagnements gérés par les 4 France services que nous portons, est en nette augmentation et prouve l'utilité et la nécessité de ses structures au plus proche des usagers.

En 2024, les France services de Charolles et Saint-Jean-de-Losne ont fait l'objet d'un audit certifiant leur labellisation. Pour les France services de Tournus et Montbard, c'est prévu en 2025.

Nous contacter, nous rencontrer (Armelle Rutkowski)

Entre appels téléphoniques, rendez-vous programmés, accueils physiques dans nos agences et France services, échanges via le service en ligne « mes messages, mes réponses », c'est près de 244.000 contacts gérés par notre service Accueil / Centre de contact, soit près de 2,3 contacts par adhérent en 2024.

Concernant le nombre d'appels répondus, celui-ci est une fois encore, en augmentation, mais il faut noter une amélioration significative du taux d'appels aboutis (60.8% en janvier et 87.5% en décembre), due essentiellement à une meilleure répartition des appels entrants entre le centre de

contact et les services de production. L'objectif est de faire encore mieux en 2025, car les adhérents doivent pouvoir nous joindre facilement.

Une amélioration qui doit aussi à notre réseau téléphonique qui, depuis 2023, propose des numéros d'appels spécifiques selon la cible ou le domaine concerné.

Le conseil de proximité (Armelle Rutkowski)

Si on constate une stabilité dans le nombre de sollicitations des autres services, des RDV PANI et des accompagnements France services, le nombre de missions de conseil auprès des nouveaux exploitants ou employeurs, après une année 2023 « plus calme » a connu une augmentation (1.117 en 2024 contre 967 en 2023).

Il en est de même concernant les sollicitations pour interventions collectives pour lesquelles, les conseillers connaissent une montée en charge, réalisant près du double par rapport à 2023. (95 en 2024 contre 51 en 2023).

La Santé de nos adhérents (Armelle Rutkowski)

L'activité du service Médecine Préventive est essentiellement axée sur des actions de prévention santé auprès des adhérents de tous âges.

Un nouveau dispositif a vu le jour en 2024 : **Mon Bilan Prévention**. Il s'agit d'un temps d'échange avec un professionnel de santé (médecin, infirmier, pharmacien, sage-femme) pour faire le point sur ses habitudes de vie et bénéficier de conseils personnalisés. Dans un premier temps, en Bourgogne, le déploiement de ce dispositif a concerné les personnes âgées de 60 à 65 ans. En 2025, les autres tranches d'âge seront ciblées : 18-25 ans, 45-50 ans et 70-75 ans.

La Santé Sécurité au Travail (Armelle Rutkowski)

Le service Santé Sécurité au Travail gère une population de plus de 44.491 salariés dont 2.893 apprentis, 46.563 saisonniers et 17.714 chefs d'exploitation et aides familiaux.
(contre 44 011 salariés dont 2747 apprentis, 52 956 saisonniers et 17 959 chefs d'exploitation en 2023)

Le service Santé Sécurité au Travail a réalisé plus de 6.000 examens en médecine du travail, un nombre à la baisse par rapport à 2023 (8.047 examens).

Le nombre global d'AT/MP a baissé en 2024 passant de 3.085 en 2023 à 2.004, soit de plus de 1.000 AT/MP en moins. C'est toujours trop, mais cette baisse est plus que satisfaisante, on ne peut que s'en réjouir et se dire que les actions de prévention mises en place par le service SST sur les exploitations n'y sont peut-être pas étrangères.

Le Plan SST qui se termine cette année, est axé sur 3 orientations majeures :

- Agir pour préserver la santé dans le travail (prévenir le mal-être agricole, sensibiliser les jeunes générations au travail en sécurité).
- Accompagner les projets et les transitions liés aux évolutions du monde agricole (promouvoir les nouveaux outils et méthodes pour développer la prévention, soutenir face aux préoccupations environnementales et sociétales –alimentation, bien-être animal, limitation des pesticides...-).
- Développer la relation de service (associer tous les acteurs agricoles et partenaires MSA dans la construction de projets innovants visant à réduire les risques et favoriser le bien être au travail).

Enfin, les Conseillers en prévention des risques professionnels ont réalisé 1.068 visites en milieu de travail auprès des salariés et exploitants, un nombre en augmentation par rapport à 2023 (978).

Nos ressortissants (Armelle Rutkowski)

En Bourgogne, une fluctuation identique aux années précédentes concernant la population.

On connaît une relative stabilité pour le nombre de ressortissants agricoles couverts en maladie : **106.249 en 2024 contre 106.888 en 2023**. La même stabilité concerne le nombre de non-salariés agricoles qui passe de **17.959 en 2023 à 17.714 en 2024**.

Seul le nombre de salariés connaît une baisse significative passant de **96.957 en 2023 à 91.354 en 2024**.

Quant au nombre de retraités, il chute encore pour atteindre **114.906 contre 117.668 en 2023**.

Les cotisations et contributions gérées (Armelle Rutkowski)

En 2024, le montant des cotisations et contributions gérées a connu une augmentation de 6,44 %.

Les prestations versées (Armelle Rutkowski)

En parallèle, le montant des prestations versées a connu une augmentation de 3,20 %.

Le service à nos ressortissants (Jean-Paul Baudin)

A noter que le rapport Cotisations appelées sur Prestations versées est, en 2024, de 2 € de prestations versées pour 1 € de cotisations perçues.

Le développement social des territoires ruraux (Armelle Rutkowski)

En 2024, ce sont plus de **8 M€** qui ont été investis dans les aides apportées par l'Action sanitaire et sociale de la MSA Bourgogne pour accompagner les adhérents, financer des actions collectives ou encre des structures, soutenir les adhérents fragilisés par les crises agricoles.

L'Action Sanitaire et Sociale (Armelle Rutkowski)

L'activité dense de l'Action Sanitaire et Sociale se concentre autour de 3 cibles :

- Famille, Jeunes et Territoires
- Actifs agricoles fragiles
- Seniors

Famille, Jeunes et Territoires

- Grandir en Milieu Rural : accompagner les actions qui favorise la vitalité sociale, le lien intergénérationnel et l'attractivité des territoires (en 2024 : 320 actions accompagnées – 141 projets d'animation soutenus, ...).
- Appels à projets en direction des jeunes : en lien avec les ets scolaires agricoles dont MFR – 1 projet Bourgogne primé au national - Rencontre inter ESAT : à destination des salariés porteurs de handicap, travaillant dans les ESAT relevant du régime agricole. Plus de 200 participants pour cette 1ère ! Objectifs : faire connaître la MSA et son offre de service tout en participer à des ateliers sur des thèmes divers tels que le harcèlement, les gestes postures... et renforcer le lien avec les structures.

Innovation sociale rurale : conventionnement avec 5 structures de l'économie sociale et solidaire. Création d'une prestation extralégale expérimentale participant aux frais de prestations autoécole et garage solidaires

Actifs agricoles fragiles

- L'accompagnement social : 10.988 interventions par 23 travailleurs sociaux, 1.873 situations suivies dont 779 nouvelles, 10 actions collectives « Ateliers de l'inclusion », des actions de communication dans le cadre de la démarche « aller vers » (mails et sms) en direction des filières en crises (FCO MHE ovins-bovins / viticulture)

- Prévention Mal-être : un réseau de sentinelles dont le rôle est d'alerter sur les situations fragiles. 164 sentinelles à ce jour sur l'ensemble de la Bourgogne, mais on peut faire beaucoup mieux.

Si vous êtes intéressé.e, n'hésitez pas à en parler à l'animatrice de votre échelon local.

- Expérimentation de l'aide au répit administratif : démarré en septembre, 8 accompagnements ont été engagés à la suite d'évaluation par les travailleurs sociaux.
- Inclusion et Ruralité (saison 2) : un programme de soutien sur 3 ans des structures de l'économie sociale et solidaire, avec pour objectifs : le développement et la durabilité des métiers agricoles, l'accessibilité à l'emploi agricole, l'accessibilité à l'alimentation durable. 2 projets ont été retenus en Bourgogne, en Côte-d'Or et dans la Nièvre.

Seniors

- Des partenariats divers qui touchent tant à la santé physique et mentale des seniors (Ateliers mémoire, parcours équilibre) qu'à leur environnement de vie (amélioration de l'habitat, attractivité des territoires) au quotidien.

L'accompagnement des Grands Comptes (Armelle Rutkowski)

4 rencontres sous le format Webinaire en 2024 :

- Tout savoir sur la réforme des retraites (27/03)
- L'affiliation et l'ouverture des droits de vos salariés (15/04)
- Tout savoir sur l'UDFS (25/04)
- DSN et fiabilisation (03/07)

12 rencontres au cours de l'année :

Les rencontres se déroulent sur site de l'entreprise majoritairement.

Sont présentés, l'organigramme MSA Bourgogne, notre service de Front Office, le Guichet Unique des Entreprises (GUE) et l'Unification des déclarations fiscales et sociales (UDFS) mais également les aides ASS, aides aux paiements et enfin présentation de nos Services en Lignes (SEL).

Participation au Salon Virtuel Net Entreprises (19 et 20/11) : Stand virtuel MSA Bourgogne et ouverture de créneaux de rendez-vous avec nos experts sur le thème de la DSN.

Campagne de sensibilisation aux élections MSA à compter de fin 2024.

Notre offre de services sur les territoires (Jean-Paul Baudin)

Les 3 structures d'offres de services présentes en Bourgogne, pour le monde agricole :

- **MSA Services BFC** : c'est une filiale de la MSA dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Ses activités : l'ingénierie sociale pour accompagner les porteurs de projets (diagnostics, études de faisabilité...), la formation professionnelle, l'animation d'ateliers collectifs (seniors, personnes en situation de handicap...), la coordination régionale du relayage des aidants. Une équipe de 5 personnes qui, en 2024, a accompagné 12 projets en ingénierie et dispensé 139 formations.
- **ASEPT BFC** : depuis 2027, cette association participe à la mise en oeuvre des politiques publiques de prévention-promotion de la santé et de prévention de la perte d'autonomie sur le territoire. Une équipe de 16 personnes qui, en 2024, a mené 33 projets d'échelle nationale, régionale ou locale et 400 actions pour plus de 10.000 bénéficiaires. Elle a également un réseau de 34 bénévoles pour l'animation de l'atelier mémoire « Pep's Euréka » de la MSA à destination des seniors.
- **Présence Verte Confluence** : créée il y a 40 ans par la MSA, la marque Présence Verte est aujourd'hui leader en France dans son domaine avec 133.500 abonnés. Présence Verte Confluence couvre les 4 départements Bourguignon, mais également 4 départements d'Ile-de-France, avec 3.778 abonnés fin 2024.

La MSA Bourgogne en 2024, c'est... (Armelle Rutkowski)

- 2 M de visites sur notre site Internet.
- Près de 2 M de connexions sur les espaces privés.
- 270.000 contacts de proximité.
- 103.000 courriers reçus.
- 1 action / jour dans les territoires ruraux.
- Près de 464.000 mails ou SMS adressés.
- 388.000 courriers adressés dont 2/3 par envoi électronique.
- 443.000 utilisations de SEL pour dépôts de documents sur les espaces privés.
- Plus d'1Md € de prestations versées pour 552 M € de cotisations et contributions légales gérées.

Et tout cela réalisé par : 474 salariés, 692 délégués et 40 administrateurs.

- 40,9 M€ de budget de fonctionnement dont 26,6 M€ en charges du personnel.
- Les équipes FAIR Retraite et Pivots retraite / invalidité sur Nevers.

En bref, la MSA Bourgogne mène une activité riche et dense, rendue possible uniquement grâce à l'engagement et au travail de 474 salariés, 692 délégués et 40 administrateurs.

Et c'est ensemble, salariés, délégués et administrateurs, avec l'implication de chacun, que nous relèverons les défis pour les 5 années à venir.

Nous vous remercions de votre attention.

Discours de remerciement de Jean-Paul Baudin, 1^{er} vice-président sortant

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Après quarante années en tant que délégué et vingt et une années passées au poste d'administrateur, j'ai pris la décision de ne pas me représenter. Il faut savoir être raisonnable et laisser désormais la place aux jeunes générations, porteuses de nouvelles énergies et de nouveaux regards.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude à Dominique, à Armelle, à l'ensemble de l'équipe de direction, ainsi qu'à toutes celles et ceux avec qui j'ai eu le plaisir et l'honneur de travailler en direct au cours de ces années. Ces responsabilités m'ont offert de belles rencontres, de riches échanges et de grandes satisfactions, dans un esprit constant de solidarité et d'engagement au service de notre régime agricole.

Je pars avec le sentiment du devoir accompli et la conviction que la MSA Bourgogne continuera à porter haut les valeurs qui nous unissent.

Je vous remercie de votre confiance et de votre amitié.

M. Bossong remercie Mme Rutkowski et M. Baudin.

2 – Présentation du rapport moral par M. Dominique Bossong, Président,

Diaporama en annexe 2

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec une certaine émotion que je prends la parole devant vous aujourd'hui.

Toutes ces années passées à la MSA ont été riches en expériences, en rencontres, et m'ont permis d'évoluer, à la fois sur le plan professionnel et personnel.

Traditionnellement, le rapport moral revient sur l'année écoulée. Mais puisque c'est la dernière fois que j'interviens devant vous, je me permets d'élargir mon propos aux évolutions majeures et aux faits marquants de ces dernières années.

La MSA, la caisse de protection sociale agricole

L'année 2024

L'année 2024 marque une période de **transition** et de **mobilisation** pour notre institution.

Entre la **campagne électorale des délégués**, les premiers travaux autour de la future **COG 2026-2030**, et les grandes évolutions sociales en cours - comme la **simplification des services**, la **solidarité à la source**, ou encore l'**évolution des aides** - la MSA a plus que jamais affirmé son rôle de caisse de protection sociale agricole, **au cœur des territoires**.

Dans ce contexte exigeant, la MSA Bourgogne a poursuivi ses missions avec engagement et rigueur :

- accompagner les assurés,
- protéger les plus fragiles,
- prévenir les risques professionnels et sociaux,
- et maintenir un dialogue constant avec ses adhérents.

Tout cela, tout en préparant activement le renouvellement de notre gouvernance.

1. Une année électorale structurante

En 2024, la Vie Institutionnelle a connu une forte activité, tant au niveau de l'équipe d'animatrices que pour nos élus :

- 78 actions, soit plus d'une par semaine,
- 1.370 heures de bénévolat,
- Plus de 60 réunions d'échelons,
- 350 situations d'adhérents signalées par les élus au service VI.

Les élections des délégués MSA, lancées au printemps, ont représenté un moment fort de notre démocratie sociale.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes, des élus et des services, la campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions, malgré un contexte où l'intérêt pour le vote peut parfois sembler fragile.

Ce scrutin a permis d'élire 532 délégués, répartis sur les trois collèges, dont 240 nouveaux membres qui rejoignent cette belle aventure.

Ce renouvellement renforce nos instances et affirme une représentation régionale toujours plus proche du terrain.

Vous, délégués, êtes les porte-voix de nos ressortissants. Il est essentiel que nous vous soutenions, que nous valorisions votre rôle, et que nous vous donnions les moyens d'agir concrètement dans vos territoires.

Lors de cette assemblée générale électorale, vous élirez le nouveau conseil d'administration, composé de 40 administrateurs, dont 4 nommés par les UDAF, soit 10 représentants par département.

Dans les jours à venir, les 57 échelons locaux de notre caisse se réuniront pour élire leur président et vice-présidents.

L'un d'eux participera au Comité Départemental. Ce sera aussi l'occasion de présenter la caisse à travers des chiffres clés, de préciser le rôle du délégué, d'actualiser les coordonnées de chacun, notamment les adresses mail, et de construire ensemble des projets locaux.

Concernant le rôle des délégués, nous nous sommes engagés sur quatre points essentiels :

- Vous devez être reconnus par les mairies, centres sociaux et organisations professionnelles agricoles.
Une communication régulière sera mise en place dès le début du mandat.
- Dans le respect du secret professionnel, vous serez informés des attributions de subventions aux structures de votre secteur.
- Vous devez pouvoir joindre facilement la caisse : un interlocuteur privilégié, l'animateur de secteur, sera votre point de contact.
- Enfin, lorsque vous remontrerez un dossier ou une alerte, vous recevrez une confirmation que la demande a bien été prise en compte.

Pour conclure ce volet, les quatre comités départementaux seront bientôt constitués.

Dans chaque département, ils rassembleront les 10 administrateurs, ainsi que le président ou le vice-président de chaque échelon.

Cette organisation améliorera la communication entre les échelons et le comité départemental, car tous seront représentés.

Les élus des comités départementaux assureront un rôle essentiel de liaison entre le conseil d'administration et le terrain. Ils représenteront également la caisse au niveau départemental, garantissant ainsi la proximité indispensable.

2. Une institution mobilisée au service de tous

En 2024, la MSA Bourgogne est restée aux côtés de tous ses publics : assurés, employeurs, retraités, jeunes et familles.

Les actions d'accompagnement ont été nombreuses et variées :

- soutien aux exploitants confrontés aux crises agricoles ou climatiques ;
- poursuite du programme Mal-Être, avec la préparation de la Grande cause nationale 2025, consacrée à la santé mentale ;
- valorisation de l'accès aux droits et accompagnement tout au long des parcours de vie ;
- engagement résolu dans les dispositifs de simplification des démarches.

La proximité, au cœur de notre régime, doit demeurer une force : présence locale, connaissance fine des publics, engagement des équipes et des élus.

3. Préparer demain : COG 2026-2030 et MSA 2030

Enfin, cette année a été marquée par la préparation de la prochaine convention d'objectifs et de gestion (COG) 2026-2030.

Les outils de communication - infographies, vidéos, messages - ont permis d'expliquer clairement nos enjeux : mieux servir, mieux protéger, et s'adapter à un monde agricole en profonde mutation.

Le plan stratégique MSA 2030, adopté l'an dernier, guide notre action.

Il fixe nos priorités : innovation, inclusion, prévention, solidarité et efficience.

Ce plan sera la colonne vertébrale des échanges avec l'État, pour construire un régime fort, lisible et attractif.

Les faits marquants depuis 2010

Permettez-moi de revenir sur quelques faits marquants qui ont jalonné mon mandat depuis ma prise de fonction.

J'ai eu l'honneur d'être le premier président de la caisse MSAB regroupant désormais quatre départements, à la suite de la fusion intervenue le 1er avril 2010. Ce contexte de transformation a posé les bases d'une nouvelle organisation à laquelle nous avons su nous adapter collectivement.

Parmi les évolutions significatives, je citerai :

- La mise en place d'une **SMA (surface minimale d'assujettissement)** unique pour l'ensemble de la région ;
- Le déploiement de la **DSN (déclaration sociale nominative)**, dont la mise en œuvre, trop rapide, a nécessité un engagement fort de nos équipes pour faire face à une charge de travail accrue ;
- La **revalorisation des petites retraites**, rendue possible par la loi dite « Chassaigne ».

Je tiens également à souligner un projet qui me tient particulièrement à cœur : la réalisation du film « **Osez la MSA à vos côtés** », qui a permis de libérer la parole autour des **risques psychosociaux**, souvent abordés avec retenue. Ce travail a été le point de départ du **plan Mal-Être** et de la mise en place de notre **réseau de sentinelles**, qui reste à renforcer. Je vous encourage d'ailleurs à suivre la formation dédiée, si ce n'est déjà fait.

Dans le cadre de sa mission de service public, la MSA s'engage dans une démarche continue de **simplification** et de **modernisation**, avec pour objectif : moins de contraintes, plus de solutions concrètes.

Parmi les avancées notables :

- Le **nouveau TESA simplifié**, facilitant les démarches d'embauche ;
- La **simplification des modalités de paiement**, avec l'attribution facilitée des échéanciers ;
- L'**envoi électronique des arrêts maladie**, pour un traitement plus rapide.

La **digitalisation** a également permis d'alléger la charge administrative :

- Par la mise en place des **prélèvements mensuels de cotisations** ;
- L'option pour une **assiette annuelle** ;
- Et le **formulaire "nouvel assuré"**, à destination des salariés.

Ces évolutions s'inscrivent dans une volonté forte : **accompagner au mieux le quotidien des exploitants, salariés et employeurs agricoles**.

Je n'oublie pas non plus la période difficile que fut la **crise sanitaire liée à la COVID**, que nous avons su traverser ensemble, avec résilience et sens du service.

Enfin, je souhaite mettre en lumière une des grandes réussites de ce mandat : le **dispositif PANI**, mis en place pour accompagner nos nouveaux adhérents. Ce programme, salué par la DITP et aujourd'hui repris au niveau national, est un bel exemple de notre capacité à innover au service des assurés.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, mais elle reflète la richesse et l'intensité de ces dernières années.

Je remercie l'ensemble des équipes et partenaires pour leur implication constante au service de notre mission.

Ce rapport moral est l'occasion de saluer l'engagement quotidien des élus, des salariés et des partenaires de la MSA Bourgogne.

Dans un contexte de transformation et de tension, chacun a su faire preuve de rigueur, de solidarité et de volonté d'agir.

Nous tournons aujourd'hui une page avec la fin du mandat 2020-2025.

Dès demain, une nouvelle gouvernance s'installera, portée par des femmes et des hommes investis pour leur territoire.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les élus qui ne se représentent pas pour un nouveau mandat.

Je souhaite également souligner que l'excellent climat qui a régné au sein du conseil tout au long de ces années a été un facteur clé du travail important que nous avons accompli ensemble.

Je n'ai aucun doute que les administrateurs que vous allez élire tout à l'heure vont poursuivre le travail entrepris.

De nombreux administrateurs ont d'ores et déjà annoncé qu'ils arrêtaient et non des moindres, je pense à Jean-Paul BAUDIN notre 1er vice-président qui a été pour moi un soutien essentiel tout au long de ces années. Ils ont tous contribué par leur engagement sans faille à la réussite de notre institution.

J'aimerais également remercier Valérie BONNETAIN et toute son équipe pour l'excellent travail fourni.

Un mot particulier pour Rachel DEAL et Anne-Marie GUY pour votre remarquable travail.

Je voudrais également dire le plaisir que j'ai eu à travailler avec notre directrice générale et la féliciter pour le travail accompli mais je compte aussi sur elle pour trouver des solutions innovantes qui nous permettront de relever les défis qui vont se présenter.

Enfin, je salue l'ensemble de l'équipe de direction et tous les collaborateurs de la caisse, dont l'engagement et les efforts sont essentiels pour répondre aux besoins de nos ressortissants.

Je formule un vœu : que cette nouvelle mandature s'ouvre sous le signe de la **continuité** et de l'**audace**.

La MSA a plus que jamais besoin de l'énergie et de l'engagement de toutes et tous pour porter haut les valeurs de **justice sociale**, de **proximité** et d'**innovation** qui la caractérisent depuis toujours.

Votre présence et votre investissement sur le terrain seront indispensables, vous êtes des acteurs importants qui, au travers des actions que vous réalisez, portent haut et fort les valeurs de la MSA et l'importance de la protection sociale.

Je vous remercie de votre attention.

3 – Résolution financière

M. Bossong donne la parole à M. Baudin, 1^{er} Vice-Président sortant, qui donne lecture de la résolution financière.

Rappel :

En lien avec les décrets 2013-1222 et 2013-1223 du 23 décembre 2013 portant sur la réforme du financement, seule l'affectation du résultat de la Santé au Travail résulte désormais d'une résolution d'assemblée générale.

Affectation du résultat 2024 de la fonction Santé au Travail :

La proposition d'affectation de ce résultat est établie en application des dispositions des textes en vigueur.

Le résultat 2024 de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, en Santé au Travail, s'élève à **779.472,55 €**.

La réserve maximum théorique doit être de **1 086 056,51 €**, correspondant à la moitié des dépenses réalisées au cours de l'exercice au titre de la Santé au Travail.

La réserve portée au bilan 2024 est de **1 205 851,55 €**.

L'Assemblée Générale décide alors de diminuer la **réserve de Santé au Travail** pour la porter à son niveau maximum autorisé :

- La réserve de Santé au Travail s'élève au 31 décembre 2024 à **1 205 851,55 €**
- La diminution par transfert sur le compte report à nouveau sera donc de : **- 119 795,04 €**
- La réserve de Santé au Travail se trouvera portée à : **1 086 056,51 €**
(soit 100% du niveau maximum)

Le report à nouveau s'élèvera à **303 587,73 €**

Pour information, une remontée financière à la CCMSA du résultat excédentaire de 779 472,55 € a été comptabilisée au 31 décembre 2024.

M. Bossong remercie M. Baudin.

Il soumet au vote des délégués, le rapport moral du Président.

DECISION

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

Il soumet au vote des délégués, le rapport d'activité de la Directrice Générale.

DECISION

Le rapport d'activité de la Directrice Générale est adopté à l'unanimité.

Il soumet au vote des délégués, la résolution financière :

- oui : 231
- non : 10
- abstention : 0

soit un total de 221 voix (231 participants).

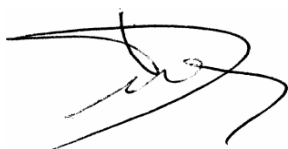
DECISION

La résolution financière est adoptée.

M. Bossong remercie l'ensemble des participants et clôt l'assemblée générale ordinaire à 11 h 00.

Dominique Bossong

Président du Conseil d'Administration



Armelle Rutkowski,

Directrice Générale, Secrétaire de séance



Signature des assesseurs

1er collègue

Pierre Jean Renoux

(Gatinais en Bourgogne – 89)



2ème collègue

Marie Laure Giraud

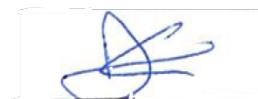
(La Charité sur Loire – 58)



3ème collègue

Franck Detable

(Auxerre – 89)



Liste des annexes :

- 1- Diaporama – rapport d'activité de la Directrice Générale
2. Diaporama – rapport moral du Président



Rapport d'activité

Monsieur le Président,
Monsieur le 1^{er} Vice Président,
Mesdames, Messieurs les délégués,

Je voudrais, à mon tour, vous saluer et vous souhaiter la bienvenue à cet événement institutionnel que sont nos Assemblées générales. Je dis « nos » car, en effet, aujourd'hui, nous avons une Assemblée générale dite ordinaire qui a lieu chaque année et dont le but est de faire un bilan complet de l'année écoulée dans tous les domaines d'activité de la MSA Bourgogne. Mais nous avons également une Assemblée générale électorale qui a pour objectif de nommer les membres du futur Conseil d'administration.

Aussi, je vais tenter d'être brève tout en vous donnant les principales informations concernant notre organisme.

La MSA Bourgogne en un clic



Mon espace privé
1.733.210

actions

6.215

nouveaux inscrits en 2024

138.063 inscrits au 31.12.24



Mes messages, mes réponses

56.332 (55.375 en 2023)

emails reçus via le SEL



bourgogne.msa.fr

2.134.039

visites du site



@msa_bourgogne

244

tweets envoyés en 2024

473

abonnés au 01/01/2025



Application « ma MSA & moi »

454.066 (289.270 en 2023)

actions

La fréquentation de notre site internet confirme la tendance à la hausse de l'utilisation du numérique pour les échanges MSA / Adhérents, avec plus de 56.000 mails reçus via le service en ligne « Mes messages, mes réponses ».

C'est 6.215 nouveaux inscrits à Mon espace privé (qui permet la gestion de son dossier et l'accès à tous les services en ligne proposés) et plus de 454.000 actions sur l'application mobile « ma MSA & moi » qui, désormais, permet l'utilisation de services en ligne (suivi de demandes, réclamations, Mémo santé enfant) via le téléphone.

La Communication



Les dossiers de
Presse Agricole

4 trimestriels



Gestion et alimentation
du site bourgogne.msa.fr

740 publications locales

90 publications nationales



Les newsletters

4 MSA & vous

4 MSA actu pros

4 Nous, délégués MSA



Gestion et alimentation de notre
Intranet (outil réservé aux salariés MSAB)

1.288 publications

Autres activités

- ❖ Conception graphique : affiches, flyers, dépliants, plaquettes, livrets, kakémonos, signalétique, dossiers de presse...
- ❖ Relations presse (communiqués...)

La Communication, relais essentiel entre notre caisse et ses ressortissants, utilise différents canaux pour transmettre l'information :

- Notre site internet est alimenté au quotidien de publications nationales et locales.
- Chaque trimestre, un dossier de presse offrant un zoom sur un thème précis, est publié dans Terres de Bourgogne et L'Exploitant Agricole, les deux titres dédiés à l'agriculture de la région Bourgogne, avec lesquels nous avons une convention. en 2024, nous avons abordé « L'offre de services MSA pour les exploitants agricoles » en mars, « L'accompagnement MSA : faciliter les démarches des employeurs » en juin, « L'accompagnement MSA : faciliter l'intégration des salariés » en septembre et « MSA et partenaires : une collaboration au service des territoires » en décembre.
- De manière régulière, en fonction des événements, des communiqués de presse sont transmis à la presse agricole et à la presse quotidienne régionale (Le Bien Public, Le Journal du Centre, Le Journal de Saône-et-Loire, L'Yonne républicaine).
- 3 newsletters dédiées aux particuliers, aux employeurs et aux délégués, paraissent 4 fois par an.

- En 2025, une nouvelle newsletter est lancée : « La MSA engagée dans la vie locale » aux élus de la République (maires et présidents de communautés de communes, présidents locaux/départementaux d'associations de maires, députés et sénateurs, préfets, présidents de conseils départementaux et régionaux). Cette newsletter doit permettre de consolider les liens qui existent entre la MSA et les élus locaux. Ses objectifs : faire connaître la MSA et la positionner comme un acteur clé innovant sur les territoires locaux, démontrer qu'elle répond aux enjeux du monde agricole, rappeler son rôle de sécurité sociale, au service des populations qu'elle protège.

Enfin, la Communication gère et alimente, au quotidien, un site intranet d'informations utiles, réservé aux salariés de la MSA Bourgogne.

Les services en ligne / l'espace privé



Au 31 décembre 2024, **91** téléservices sont déployés en MSA Bourgogne.



5 nouveaux services en ligne en 2024

- ❖ Nouveau TESA Simplifié au 01/01/2024
- ❖ Mes coordonnées bancaires
- ❖ Demande de prélèvement mensuel de cotisations
- ❖ Demande option du forfait nouvel installé suite décès du conjoint
- ❖ Gérer mes procurations

Créer son espace privé sur le site internet bourgogne.msa.fr, c'est avoir la possibilité de gérer son dossier personnel, via l'utilisation des services en ligne mis à disposition des particuliers, des exploitants agricoles, des employeurs de main d'œuvre, des tiers déclarants, des partenaires de l'action sociale.

Fin 2024, il existe ainsi 91 services en ligne, pour :

- déclarer un changement de situation ou d'adresse, ses ressources, une embauche, un accident du travail...
- demander une attestation d'affiliation, de santé ou fiscale...
- Faire une demande d'aide au logement, de prime d'activité, de RSA, de retraite, de pension d'invalidité, de prélèvement mensuel de cotisations...
- Consulter son relevé parcellaire, ses factures, régler ses cotisations...
- Gérer les procurations, déposer des fichiers déclaratifs... (tiers déclarants : centre de gestion, cabinet comptable..)
- Saisir et transférer les fichiers de facturation... (structures d'aide à la personne)
- Envoyer un message, des documents...
- Prendre un RDV téléphonique ou en agence...

Une multitude de services en ligne pour faciliter le quotidien des ressortissants agricoles, il suffit de s'inscrire !

Les campagnes d'information



Par email

178 campagnes Emailing
23.577 destinataires
234.556 mails envoyés



Par SMS

110 campagnes SMS
57.264 destinataires
29.514 sms envoyés



Par SMS en automatique

199.000 sms envoyés

Exemples de campagne :

Par email : Invitation atelier, Salon seniors, DRP non retournée, Rappel DTR RSA ou PPA, Dépistage cancer...

Par SMS : Enquête Loyer, Versement de l'ARS, Date AG, confirmation RDV médicaux, Vacci Grippe...

Par SMS automatique : Risque / usurpation d'identité, Confirmation RDV Prestations, Sécurisation des accès Internet...

Tout au long de l'année, la MSA Bourgogne adresse mails et sms d'informations, de rappels ou de recommandations à ses ressortissants.

L'accueil de proximité



En spontané

11.038

personnes reçues
en agence



Sur RDV

5.730

Personnes reçues en agence
et sur les 15 points d'accueil



En RDV téléphonique

4.115

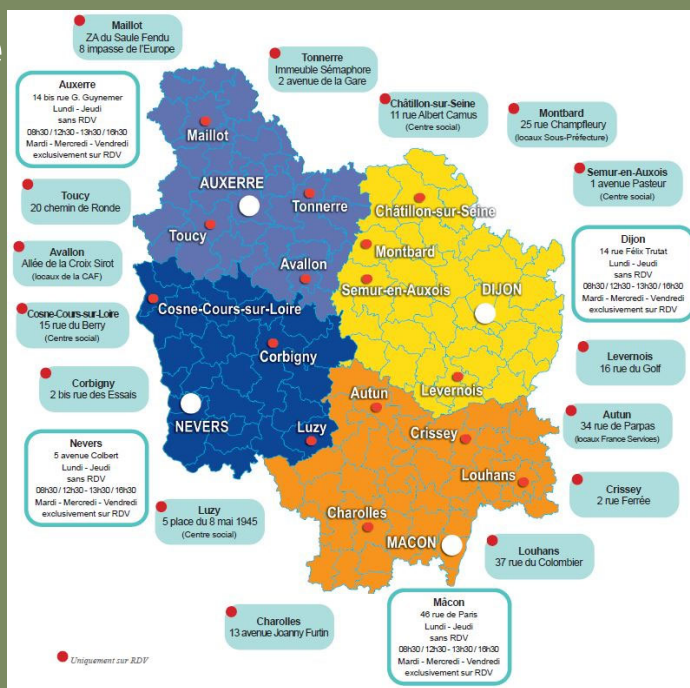
personnes



Démarche « aller vers »

6.839

appels sortants



Si on constate une stabilité dans le nombre de RDV physiques et téléphoniques, le nombre de personnes reçues en agence est en baisse, du fait d'un accueil en spontané limité à 2 jours par semaine. Mais cette baisse est largement compensée par le nombre d'appels sortants mis en place dans le cadre de la démarche « aller vers » qui consiste à contacter les ressortissants pour faire un point sur leur situation, sans attendre qu'ils viennent à notre rencontre.

Les France Services portées par la MSAB



FS Montbard (21)
+ itinérance sur 7 communes

6.160 accompagnements pour

4.820 usagers

dont l'itinérance :
2.743 accompagnements
pour 1.821 usagers



FS Tournus (71)

8.130 accompagnements pour

4.940 usagers



FS Charolles (71)

7.825 accompagnements pour

4.207 usagers



FS Saint-Jean-de-Losne (21)

3.838 accompagnements pour

2.395 usagers

Le nombre d'accompagnements gérés par les 4 France services que nous portons, est en nette augmentation et prouve l'utilité et la nécessité de ses structures au plus proche des usagers.

En 2024, les France services de Charolles et Saint-Jean-de-Losne ont fait l'objet d'un audit certifiant leur labellisation. Pour les France services de Tournus et Montbard, c'est prévu en 2025.

Nous contacter, nous rencontrer

	2023	2024	Évolution
Appels répondus	138.260	153.278	+ 15.018
Accueils MSA en spontané	18.349	11.038	- 7.311
Rendez-vous	10.886	9.845	- 1.041
Accueils France Services	20 674	13.362	- 7.312
Mails	55.395	56.332	+ 937
TOTAL	243.564	243.855	+ 291

Soit près de **2,3** contacts par adhérent en 2024

Entre appels téléphoniques, rendez-vous programmés, accueils physiques dans nos agences et France services, échanges via le service en ligne « mes messages, mes réponses », c'est près de 244.000 contacts gérés par notre service Accueil / Centre de contact, soit près de 2,3 contacts par adhérent en 2024.

Concernant le nombre d'appels répondus, celui-ci est une fois encore, en augmentation, mais il faut noter une amélioration significative du taux d'appels aboutis (60.8% en janvier et 87.5% en décembre), due essentiellement à une meilleure répartition des appels entrants entre le centre de contact et les services de production. L'objectif est de faire encore mieux en 2025, car les adhérents doivent pouvoir nous joindre facilement.

Nous contacter, nous rencontrer



Nos numéros de téléphone

Particulier	03 85 39 50 83
Professionnel agricole	03 85 39 51 75
Professionnel de santé	03 85 39 50 85
Action Sanitaire et Sociale	03 80 63 22 73
Recouvrement / Contentieux	03 86 47 37 70
Santé Sécurité au Travail	03 80 63 22 02



Nos horaires d'ouverture

En agence : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Lundi et jeudi sans rendez-vous

Mardi, mercredi et vendredi exclusivement sur rendez-vous

En point d'accueil : sur rendez-vous

Par téléphone :

Lundi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Mardi de 13h30 à 16h30

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



Retrouvez toutes ces infos sur
bourgogne.msa.fr > Votre MSA > Nous contacter

Une amélioration qui doit aussi à notre réseau téléphonique qui, depuis 2023, propose des numéros d'appels spécifiques selon la cible ou le domaine concerné.

Le conseil de proximité

- ❖ **1.117** missions de conseil
- ❖ **613** RDV sur demande des services de la caisse
- ❖ **95** interventions collectives (partenaires, établissements scolaires...)
- ❖ **298** RDV Parcours Attentionné Nouveaux Installés (PANI)
- ❖ **1.029** contacts dossiers adhérents via les FS / MSAP

Si on constate une stabilité dans le nombre de sollicitations des autres services, des RDV PANI et des accompagnements France services, le nombre de missions de conseil auprès des nouveaux exploitants ou employeurs, après une année 2023 « plus calme » a connu une augmentation (1.117 en 2024 contre 967 en 2023).

Il en est de même concernant les sollicitations pour interventions collectives pour lesquelles, les conseillers connaissent une montée en charge, réalisant près du double par rapport à 2023. (95 en 2024 contre 51 en 2023).

La santé de nos adhérents



- ❖ Instants Santé Adultes
- ❖ Instants Santé Jeunes (16 - 17 ans)
- ❖ Mon bilan prévention
- ❖ Bilans Précarité
- ❖ Prévention Nutrition Santé

L'activité du service Médecine Préventive est essentiellement axée sur des actions de prévention santé auprès des adhérents de tous âges.

Un nouveau dispositif a vu le jour en 2024 : Mon Bilan Prévention. Il s'agit d'un temps d'échange avec un professionnel de santé (médecin, infirmier, pharmacien, sage-femme) pour faire le point sur ses habitudes de vie et bénéficier de conseils personnalisés. Dans un premier temps, en Bourgogne, le déploiement de ce dispositif a concerné les personnes âgées de 60 à 65 ans. En 2025, les autres tranches d'âge seront ciblées : 18-25 ans, 45-50 ans et 70-75 ans.

La Santé sécurité au travail

❖ **6.033** examens en Médecine du Travail pour **8.570** salariés convoqués

❖ Accidents du travail (AT) ou maladies professionnelles (MP)

- **1.250** Salariés (dont 103 MP)
- **754** Non Salariés (dont 93 MP)

❖ Plus de **22 M€** de dépenses liées aux accidents du travail et maladies professionnelles

❖ **50** salariés suivis dans le cadre de la Prévention de la désinsertion professionnelle

❖ Poursuite du Plan SST 2021-2025

Volet Prévention des Risques Professionnels

❖ **1.068** visites en milieu de travail (salariés et exploitants) : interventions en entreprise, enquêtes AT/MP, dossiers aides financières, actions de formation, réunions légales, actions en recherche et développement.

Le service Santé Sécurité au Travail gère une population de plus de 44.491 salariés dont 2.893 apprentis, 46.563 saisonniers et 17.714 chefs d'exploitation et aides familiaux (*contre 44.011 salariés en 2023, dont 2.747 apprentis, 52.956 saisonniers et 17.959 chefs d'exploitation*).

Le service Santé Sécurité au Travail a réalisé plus de 6.000 examens en médecine du travail, un nombre à la baisse par rapport à 2023 (8.047 examens).

Le nombre global d'AT/MP a baissé en 2024 passant de 3.085 en 2023 à 2.004, soit de plus de 1.000 AT/MP en moins. C'est toujours trop, mais cette baisse est plus que satisfaisante, on ne peut que s'en réjouir et se dire que les actions de prévention mises en place par le service SST sur les exploitations n'y sont peut-être pas étrangères.

Le Plan SST qui se termine cette année, est axé sur 3 orientations majeures :

- Agir pour préserver la santé dans le travail (prévenir le mal-être agricole, sensibiliser les jeunes générations au travail en sécurité).

- Accompagner les projets et les transitions liés aux évolutions du monde agricole (promouvoir les nouveaux outils et méthodes pour développer la prévention, soutenir face aux préoccupations environnementales et sociétales –alimentation, bien-être animal, limitation des pesticides...-).
- Développer la relation de service (associer tous les acteurs agricoles et partenaires MSA dans la construction de projets innovants visant à réduire les risques et favoriser le bien être au travail).

Enfin, les Conseillers en prévention des risques professionnels ont réalisé 1.068 visites en milieu de travail auprès des salariés et exploitants, un nombre en augmentation par rapport à 2023 (978).

Nos ressortissants



En Bourgogne, une fluctuation identique aux années précédentes concernant la population.

On connaît une relative stabilité pour le nombre de ressortissants agricoles couverts en maladie : **106.249 en 2024 contre 106.888 en 2023**. La même stabilité concerne le nombre de non salariés agricoles qui passe de **17.959 en 2023 à 17.714 en 2024**.

Seul le nombre de salariés connaît une baisse significative passant de **96.957 en 2023 à 91.354 en 2024**.

Quant au nombre de retraités, il chute encore pour atteindre **114.906 contre 117.668 en 2023**.

Les cotisations et contributions gérées

	2023	2024	Évolution
Cotisations Salariés	201.189.595 €	211.609.825 €	+ 5,18 %
Cotisations Non Salariés	118.304.163 €	126.672.420 €	+ 7,07 %
Contributions	199.852.927 €	214.492.940 €	+ 7,33 %
Total cotisations et contributions légales	519.346.685 €	552.775.185 €	+ 6,44 %
Cotisations conventionnelles	119.337.767 €	130.052.202 €	+ 8,98 %

En 2024, le montant des cotisations et contributions gérées a connu une augmentation de 6,44 %.

Les prestations versées

	2023	2024	Évolution
Santé	361.518.599 €	368.826.741 €	+ 2,02 %
Famille	79.318.654 €	79.200.463 €	- 0,15 %
Retraite	568.215.194 €	592.428.985 €	+ 4,26 %
Accident du travail	20.939.758 €	22.456.286 €	+ 7,24 %
Total prestations légales	1.029.992.206 €	1.062.912.474 €	+ 3,20 %
Prestations d'assurance complémentaire	12.279.527 €	12.786.400 €	+ 4,13 %

En parallèle, le montant des prestations versées a connu une augmentation de 3,20 %.

Le service à nos ressortissants



Pour **1 €** de cotisations perçues

2 €
de prestations versées en 2024

Le rapport Cotisations appelées / Prestations versées est, en 2024, de 2 € de prestations versées pour 1 € de cotisations perçues.

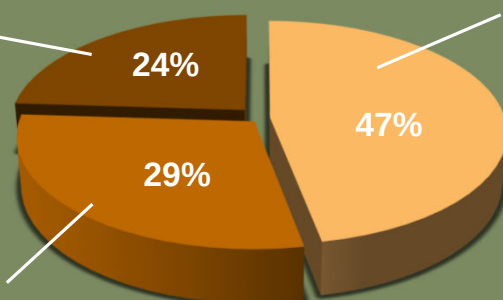
Le développement social des territoires ruraux

Montant des dépenses d'Action sanitaire et sociale 2024 : **8 343 845 €**

Aides liées aux crises agricoles
2 028 394 €

Financement d'actions collectives ou de structures
3 891 215 €

Aides financières directes aux adhérents
2 424 236 €



En 2024, ce sont plus de **8 M€** qui ont été investis dans les aides apportées par l'Action sanitaire et sociale de la MSA Bourgogne pour accompagner les adhérents, financer des actions collectives ou encre des structures, soutenir les adhérents fragilisés par les crises agricoles.

L'Action Sanitaire et Sociale

❖ Famille, Jeunes et Territoires :

- Grandir en Milieu Rural
- Appels à projets en direction des jeunes
- Rencontre inter ESAT
- Innovation sociale rurale

❖ Actifs agricoles fragiles :

- Accompagnement social
- Prévention Mal-être - réseau Sentinelles
- Dispositif Aide au répit administratif
- Programme Inclusion & Ruralité 2

❖ Seniors :

- Le bien vieillir avec Kalivi
- Prévention de la santé et de la perte d'autonomie avec ASEPT BFC
- Appels à projets site Habitat 2024 / Marpa / Générations Mouvement
- Charte territoriale de solidarité avec les aînés

Armelle Rutkowski

L'activité dense de l'Action Sanitaire et Sociale se concentre autour de 3 cibles :

- Famille, Jeunes et Territoires
- Actifs agricoles fragiles
- Seniors

Famille, Jeunes et Territoires

- Grandir en Milieu Rural : accompagner les actions qui favorise la vitalité sociale, le lien intergénérationnel et l'attractivité des territoires (en 2024 : 320 actions accompagnées - 141 projets d'animation soutenus..)
- Appels à projets en direction des jeunes : en lien avec les ets scolaires agricoles dont MFR – 1 projet Bourgogne primé au national
- Rencontre inter ESAT : à destination des salariés porteurs de handicap, travaillant dans les ESAT relevant du régime agricole. Plus de 200 participants pour cette 1^{ère} ! Objectifs : faire connaître la MSA et son offre de service tout en participer à des ateliers sur des thèmes divers tels que le harcèlement, les gestes postures... et renforcer le lien avec les structures.

- Innovation sociale rurale : conventionnement avec 5 structures de l'économie sociale et solidaire. Création d'une prestation extralégale expérimentale participant aux frais de prestations auto-école et garage solidaires

Actifs agricoles fragiles

- L'accompagnement social : 10.988 interventions par 23 travailleurs sociaux, 1.873 situations suivies dont 779 nouvelles, 10 actions collectives « Ateliers de l'inclusion », des actions de communication dans le cadre de la démarche « aller vers » (mails et sms) en direction des filières en crises (FCO MHE ovins-bovins / viticulture)
- Prévention Mal-être : un réseau de sentinelles dont le rôle est d'alerter sur les situations fragiles. 164 sentinelles à ce jour sur l'ensemble de la Bourgogne, mais on peut faire beaucoup mieux. Si vous êtes intéressé.e, n'hésitez pas à en parler à l'animatrice de votre échelon local.
- Expérimentation de l'aide au répit administratif : démarré en septembre, 8 accompagnements ont été engagés suite à évaluation par les travailleurs sociaux.
- Inclusion et Ruralité (saison 2) : un programme de soutien sur 3 ans des structures de l'économie sociale et solidaire, avec pour objectifs : le développement et la durabilité des métiers agricoles, l'accessibilité à l'emploi agricole, l'accessibilité à l'alimentation durable. 2 projets ont été retenus en Bourgogne, en Côte-d'Or et dans la Nièvre.

Seniors

- Des partenariats divers qui touchent tant à la santé physique et mentale des seniors (Ateliers mémoire, parcours équilibre) qu'à leur environnement de vie (amélioration de l'habitat, attractivité des territoires) au quotidien

L'accompagnement des Grands Comptes

Faire connaître l'offre MSA aux entreprises agricoles de plus de 50 salariés

❖ 4 rencontres en webinaire

- Tout savoir sur la réforme des retraites
- L'affiliation et l'ouverture des droits des salariés
- Tout savoir sur l'UDFS
- DSN et fiabilisation

❖ 12 rencontres sur le site de l'entreprise

❖ Participation au Salon Virtuel Net Entreprises

❖ Campagne de sensibilisation aux Élections MSA 2025

4 rencontres sous le format Webinaire en 2024 :

- Tout savoir sur la réforme des retraites (27/03)
- L'affiliation et l'ouverture des droits de vos salariés (15/04)
- Tout savoir sur l'UDFS (25/04)
- DSN et fiabilisation (03/07)

12 rencontres au cours de l'année :

Les rencontres se déroulent sur site de l'entreprise majoritairement. Sont présentés, l'organigramme MSA Bourgogne, notre service de Front Office, le Guichet Unique des Entreprises (GUE) et l'Unification des déclarations fiscales et sociales (UDFS) mais également les aides ASS, aides aux paiements et enfin présentation de nos Services en Lignes (SEL).

Participation au Salon Virtuel Net Entreprises (19 et 20/11) : Stand virtuel MSA Bourgogne et ouverture de créneaux de rendez-vous avec nos experts sur le thème de la DSN.

Campagne de sensibilisation aux élections MSA à compter de fin 2024.

Notre offre de services sur les territoires



Les 3 structures d'offres de services présentes en Bourgogne, pour le monde agricole :

- **MSA Services BFC** : c'est une filiale de la MSA dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Ses activités : l'ingénierie sociale pour accompagner les porteurs de projets (diagnostics, études de faisabilité...), la formation professionnelle, l'animation d'ateliers collectifs (seniors, personnes en situation de handicap...), la coordination régionale du relayage des aidants. Une équipe de 5 personnes qui, en 2024, a accompagné 12 projets en ingénierie et dispensé 139 formations.
- **ASEPT BFC** : depuis 2017, cette association participe à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention-promotion de la santé et de prévention de la perte d'autonomie sur le territoire. Une équipe de 16 personnes qui, en 2024, a mené 33 projets d'échelle nationale, régionale ou locale et 400 actions pour plus de 10.000 bénéficiaires. Elle a également un réseau de 34 bénévoles pour l'animation de l'atelier mémoire « Pep's Euréka » de la MSA à destination des seniors.

- **Présence Verte Confluence** : créée il y a 40 ans par la MSA, la marque Présence Verte est aujourd'hui leader en France dans son domaine avec 133.500 abonnés. Présence Verte Confluence couvre les 4 départements Bourguignon, mais également 4 département d'Ile-de-France, avec 3.778 abonnés fin 2024.

La MSA Bourgogne en 2024, c'est...

- **2 M** de visites sur notre site Internet.
- Près de **2 M** de connexions sur les espaces privés.
- **270.000** contacts de proximité.
- **103.000** courriers reçus.
- **1 action / jour** dans les territoires ruraux.
- Près de **464.000** mails ou SMS adressés.
- **388.000** courriers adressés dont 2/3 par envoi électronique.
- **443.000** utilisations de SEL pour dépôts de documents sur les espaces privés.
- Plus d'**1 Md €** de prestations versées pour **552 M €** de cotisations et contributions légales gérées.



Et tout cela réalisé par : **474 salariés, 692 délégués et 40 administrateurs.**

- **40,9 M€** de budget de fonctionnement dont **26,6 M€** en charges du personnel.
- Les équipes FAIR Retraite et Pivots retraite / invalidité sur Nevers.

En bref, la MSA Bourgogne mène une activité riche et dense, rendue possible uniquement grâce à l'engagement et au travail de 474 salariés, 692 délégués et 40 administrateurs.

Et c'est ensemble, salariés, délégués et administrateurs, avec l'implication de chacun, que nous relèverons les défis pour les 5 années à venir.

Je vous remercie.



Merci

de votre attention



Mesdames, Messieurs,

C'est avec une certaine émotion que je prends la parole devant vous aujourd'hui.

Toutes ces années passées à la MSA ont été riches en expériences, en rencontres, et m'ont permis d'évoluer, à la fois sur le plan professionnel et personnel.

Traditionnellement, le rapport moral revient sur l'année écoulée. Mais puisque c'est la dernière fois que j'interviens devant vous, je me permets d'élargir mon propos aux évolutions majeures et aux faits marquants de ces dernières années.

La MSA , la caisse de protection sociale agricole

❖ Ses missions

- Accompagner les assurés
- Protéger les plus fragiles
- Prévenir les risques professionnels et sociaux
- Maintenir un dialogue constant avec ses adhérents

L'année 2024

L'année 2024 marque une période de **transition** et de **mobilisation** pour notre institution.

Entre la **campagne électorale des délégués**, les premiers travaux autour de la future **COG 2026-2030**, et les grandes évolutions sociales en cours - comme la **simplification des services**, la **solidarité à la source**, ou encore **l'évolution des aides** - la MSA a plus que jamais affirmé son rôle de caisse de protection sociale agricole, **au cœur des territoires**.

Dans ce contexte exigeant, la MSA Bourgogne a poursuivi ses missions avec engagement et rigueur :

- accompagner les assurés,
- protéger les plus fragiles,
- prévenir les risques professionnels et sociaux,
- et maintenir un dialogue constant avec ses adhérents.

Tout cela, tout en préparant activement le renouvellement de notre gouvernance.

2024 : une année électorale structurante

- ❖ Une forte activité pour le service Vie Institutionnelle et les élus
- ❖ Moment fort de notre démocratie sociale, avec la mobilisation de tous (élus et services MSA)
- ❖ 532 délégués titulaires élus pour les 3 collèges, dont 240 nouveaux
- ❖ Une représentation régionale toujours plus proche du terrain
- ❖ 4 Comités départementaux et 57 échelons locaux pour agir sur les territoires

1. Une année électorale structurante

En 2024, la Vie Institutionnelle a connue une forte activité, tant au niveau de l'équipe d'animatrices que pour nos élus :

- 78 actions, soit plus d'une par semaine,
- 1.370 heures de bénévolat,
- Plus de 60 réunions d'échelons,
- 350 situations d'adhérents signalées par les élus au service VI.

Les élections des délégués MSA, lancées au printemps, ont représenté un moment fort de notre démocratie sociale.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes, des élus et des services, la campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions, malgré un contexte où l'intérêt pour le vote peut parfois sembler fragile.

Ce scrutin a permis d'élire 532 délégués, répartis sur les trois collèges, dont 240 nouveaux membres qui rejoignent cette belle aventure.

Ce renouvellement renforce nos instances et affirme une représentation régionale toujours plus proche du terrain.

Vous, délégués, êtes les porte-voix de nos ressortissants. Il est essentiel que nous vous soutenions, que nous valorisions votre rôle, et que nous vous donnions les moyens d'agir concrètement dans vos territoires.

Lors de cette assemblée générale électorale, vous élirez le nouveau conseil d'administration, composé de 40 administrateurs, dont 4 nommés par les UDAF, soit 10 représentants par département.

Dans les jours à venir, les 57 échelons locaux de notre caisse se réuniront pour élire leur président et vice-présidents. L'un d'eux participera au Comité Départemental. Ce sera aussi l'occasion de présenter la caisse à travers des chiffres clés, de préciser le rôle du délégué, d'actualiser les coordonnées de chacun, notamment les adresses mail, et de construire ensemble des projets locaux.

Concernant le rôle des délégués, nous nous sommes engagés sur quatre points essentiels :

- Vous devez être reconnus par les mairies, centres sociaux et organisations professionnelles agricoles. Une communication régulière sera mise en place dès le début du mandat.

- Dans le respect du secret professionnel, vous serez informés des attributions de subventions aux structures de votre secteur.
- Vous devez pouvoir joindre facilement la caisse : un interlocuteur privilégié, l'animateur de secteur, sera votre point de contact.
- Enfin, lorsque vous remontrerez un dossier ou une alerte, vous recevrez une confirmation que la demande a bien été prise en compte.

Pour conclure ce volet, les quatre comités départementaux seront bientôt constitués.

Dans chaque département, ils rassembleront les 10 administrateurs, ainsi que le président ou le vice-président de chaque échelon.

Cette organisation améliorera la communication entre les échelons et le comité départemental, car tous seront représentés.

Les élus des comités départementaux assureront un rôle essentiel de liaison entre le conseil d'administration et le terrain. Ils représenteront également la caisse au niveau départemental, garantissant ainsi la proximité indispensable.

2024

❖ Une institution mobilisée au service de tous

- Soutien aux exploitants touchés par les crises agricoles ou climatiques
- Poursuite du programme Mal-être et préparation de la Grande cause nationale 2025 « Santé mentale »
- Valorisation de l'accès aux droits et accompagnement des parcours de vie
- Engagement résolu dans les dispositifs de simplification des démarches

2. Une institution mobilisée au service de tous

En 2024, la MSA Bourgogne est restée aux côtés de tous ses publics : assurés, employeurs, retraités, jeunes et familles.

Les actions d'accompagnement ont été nombreuses et variées :

- soutien aux exploitants confrontés aux crises agricoles ou climatiques ;
- poursuite du programme Mal-Être, avec la préparation de la Grande cause nationale 2025, consacrée à la santé mentale ;
- valorisation de l'accès aux droits et accompagnement tout au long des parcours de vie ;
- engagement résolu dans les dispositifs de simplification des démarches.

La proximité, au cœur de notre régime, doit demeurer une force : présence locale, connaissance fine des publics, engagement des équipes et des élus.

2024

❖ Préparer demain : COG 2026-2030 et MSA 2030

- Les enjeux de la COG : mieux servir et protéger, s'adapter à un monde agricole en mutation
- Les priorités du plan stratégique MSA 2030 : innovation, inclusion, prévention, solidarité et efficience

3. Préparer demain : COG 2026-2030 et MSA 2030

Enfin, cette année a été marquée par la préparation de la prochaine convention d'objectifs et de gestion (COG) 2026-2030.

Les outils de communication - infographies, vidéos, messages - ont permis d'expliquer clairement nos enjeux : mieux servir, mieux protéger, et s'adapter à un monde agricole en profonde mutation.

Le plan stratégique MSA 2030, adopté l'an dernier, guide notre action.

Il fixe nos priorités : innovation, inclusion, prévention, solidarité et efficience.

Ce plan sera la colonne vertébrale des échanges avec l'État, pour construire un régime fort, lisible et attractif.

Les faits marquants depuis 2010

- ❖ SMA unique pour la région
- ❖ Déploiement de la DSN
- ❖ Revalorisation des petites retraites (« loi Chassaigne »)
- ❖ Réalisation du fim « Osez, la MSA vos côtés » pour libérer la parole autour des risques psychosociaux
- ❖ Démarche de simplification et de modernisation

Permettez-moi de revenir sur quelques faits marquants qui ont jalonné mon mandat depuis ma prise de fonction.

J'ai eu l'honneur d'être le premier président de la caisse MSAB regroupant désormais quatre départements, suite à la fusion intervenue le 1er avril 2010. Ce contexte de transformation a posé les bases d'une nouvelle organisation à laquelle nous avons su nous adapter collectivement.

Parmi les évolutions significatives, je citerai :

- La mise en place d'une **SMA (surface minimale d'assujettissement)** unique pour l'ensemble de la région ;
- Le déploiement de la **DSN (déclaration sociale nominative)**, dont la mise en œuvre, trop rapide, a nécessité un engagement fort de nos équipes pour faire face à une charge de travail accrue ;
- La **revalorisation des petites retraites**, rendue possible par la loi dite « Chassaigne ».

Je tiens également à souligner un projet qui me tient particulièrement à cœur : la réalisation du film « **Osez la MSA à vos côtés** », qui a permis de libérer la parole autour des **risques psychosociaux**, souvent abordés avec retenue. Ce travail a été le point de départ du **plan Mal-Être** et de la mise en place de notre **réseau de sentinelles**, qui reste à renforcer. Je vous encourage d'ailleurs à suivre la formation dédiée, si ce n'est déjà fait.

Dans le cadre de sa mission de service public, la MSA s'engage dans une démarche continue de **simplification** et de **modernisation**, avec pour objectif : moins de contraintes, plus de solutions concrètes.

Les faits marquants depuis 2010

- ❖ Nouveau TESA Simplifié
- ❖ Simplification des modalités de paiement
- ❖ Envoi électronique des arrêts maladie
- ❖ Prélèvements mensuels de cotisations
- ❖ Option pour une assiette annuelle
- ❖ Formulaire « nouvel assuré » pour les salariés
- ❖ Dispositif PANI pour accompagner les nouveaux installés

Parmi les avancées notables :

- Le **nouveau TESA simplifié**, facilitant les démarches d'embauche ;
- La **simplification des modalités de paiement**, avec l'attribution facilitée des échéanciers ;
- L'**envoi électronique des arrêts maladie**, pour un traitement plus rapide.

La **digitalisation** a également permis d'alléger la charge administrative :

- Par la mise en place des **prélèvements mensuels de cotisations** ;
- L'option pour une **assiette annuelle** ;
- Et le **formulaire "nouvel assuré"**, à destination des salariés.

Ces évolutions s'inscrivent dans une volonté forte : **accompagner au mieux le quotidien des exploitants, salariés et employeurs agricoles.**

Je n'oublie pas non plus la période difficile que fut la **crise sanitaire liée à la COVID**, que nous avons su traverser ensemble, avec résilience et sens du service.

Enfin, je souhaite mettre en lumière une des grandes réussites de ce mandat : le **dispositif PANI**, mis en place pour accompagner nos nouveaux adhérents. Ce programme, salué par la DITP et aujourd'hui repris au niveau national, est un bel exemple de notre capacité à innover au service des assurés.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, mais elle reflète la richesse et l'intensité de ces dernières années. Je remercie l'ensemble des équipes et partenaires pour leur implication constante au service de notre mission.



Merci

de votre attention

Ce rapport moral est l'occasion de saluer l'engagement quotidien des élus, des salariés et des partenaires de la MSA Bourgogne.

Dans un contexte de transformation et de tension, chacun a su faire preuve de rigueur, de solidarité et de volonté d'agir.

Nous tournons aujourd'hui une page avec la fin du mandat 2020-2025.

Dès demain, une nouvelle gouvernance s'installera, portée par des femmes et des hommes investis pour leur territoire.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les élus qui ne se représentent pas pour un nouveau mandat.

Je souhaite également souligner que l'excellent climat qui a régné au sein du conseil tout au long de ces années a été un facteur clé du travail important que nous avons accompli ensemble.

Je n'ai aucun doute que les administrateurs que vous allez élire tout à l'heure vont poursuivre le travail entrepris.

De nombreux administrateurs ont d'ores et déjà annoncé qu'ils arrêtaient et non des moindres, je pense à Jean-Paul BAUDIN notre 1^{er} vice-président qui a été pour moi un soutien essentiel tout au long de ces années. Ils ont tous contribué par leur engagement sans faille à la réussite de notre institution.

J'aimerais également remercier Valérie BONNETAIN et toute son équipe pour l'excellent travail fourni.
Un mot particulier pour Rachel DEAL et Anne-Marie GUY pour votre remarquable travail.

Je voudrais également dire le plaisir que j'ai eu à travailler avec notre directrice générale et la féliciter pour le travail accompli mais je compte aussi sur elle pour trouver des solutions innovantes qui nous permettront de relever les défis qui vont se présenter.

Enfin, je salue l'ensemble de l'équipe de direction et tous les collaborateurs de la caisse, dont l'engagement et les efforts sont essentiels pour répondre aux besoins de nos ressortissants.

Je formule un vœu : que cette nouvelle mandature s'ouvre sous le signe de la **continuité** et de l'**audace**. La MSA a plus que jamais besoin de l'énergie et de l'engagement de toutes et tous pour porter haut les valeurs de **justice sociale**, de **proximité** et d'**innovation** qui la caractérisent depuis toujours.

Votre présence et votre investissement sur le terrain seront indispensables, vous êtes des acteurs importants qui, au travers des actions que vous réalisez, portent haut et fort les valeurs de la MSA et l'importance de la protection sociale.

Je vous remercie de votre attention.